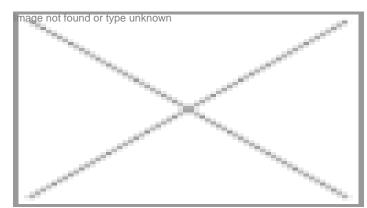
Point.P

Accueil / BATIDISTRIBUTION / Distribution / Point.P

Aubervilliers, le modèle HQE du groupe Point.P

Le 18 avril dernier, Patrice Richard et Olivier Grisez respectivement président du Directoire du groupe Point.P et directeur général de la Plateforme du Bâtiment, ont inauguré à Aubervilliers le nouveau point de vente de l'enseigne, premier magasin du groupe à recevoir le label HQE. Sa rénovation, qui a demandé un investissement de près de dix millions d'euros, a porté sur une réflexion globale incluant à la fois respect de l'environnement et intégration dans le paysage urbain.



Dès son ouverture en 1999, la Plateforme du Bâtiment d'Aubervilliers a rencontré un franc succès et est rapidement devenu le premier point de vente de l'enseigne en termes de fréquentation et de chiffre d'affaires. Pour faire face à ce développement et offrir à la fois un meilleur accueil et plus de confort aussi bien pour les collaborateurs que pour ses clients, le groupe Saint-Gobain a décidé de rénover l'espace de vente et de l'agrandir via la

construction d'un nouveau bâtiment. En 2006, il fait l'acquisition d'une parcelle mitoyenne de sept mille mètres carrés enclavée entre le canal Saint-Denis et le terrain de l'enseigne déjà existant. Toutefois, du fait de cette proximité avec Paris, le site est qualifié d'Opération d'Intérêt National et doit donc répondre à de fortes contraintes en matière d'urbanisme (loi SRU).

La direction de la Plateforme du Bâtiment entame alors une réflexion globale qui intègre à la fois ces exigences réglementaires mais aussi l'insertion du futur site dans le paysage urbain d'Aubervilliers au travers de trois critères : l'environnement, l'architecture et la logistique.

Réduire les déperditions énergétiques

Durant la conception du projet, l'équipe Direction Patrimoine de la Plateforme du Bâtiment, soutenue par la Direction Générale, a largement travaillé sur la réduction des déperditions du bâtiment. Les murs intègrent ainsi un bardage acier avec isolation double couche de 90 millimètres chacune alors que la toiture contient une laine de verre de 210 millimètres d'épaisseur – ces procédés offrant également un meilleur confort acoustique. Concernant les sols, les améliorations énergétiques ont porté sur l'isolation périphérique de la dalle béton du plancher sur terre plein ainsi que sur l'isolation par flocage de la dalle béton du plancher intérieur. Au final, la consommation énergétique a été diminuée par onze, l'espace de vente et la partie bureau dépensant respectivement 78 et 25 kW/m2 par an, soit des niveaux bien plus performants que les exigences édictée par la norme BBC. L'étanchéité à l'air est quant à elle de 0,97 m3/h/m2 soit, selon un test grandeur nature réalisé sur la totalité du bâtiment, un résultat trois fois supérieur que la norme en vigueur.

Optimiser la qualité de l'air

Pour maximiser le confort des collaborateurs et des clients, le nouveau bâtiment intègre une VMC double flux qui garantit une température ambiante et un brassage de l'air soigneusement dosés. En parallèle, un système de filtration intégré élimine les poussières, pollens et autres allergènes présents dans l'air ambiant. Une pompe à chaleur air/eau est installée en appoint pour rafraîchir le local lors de fortes chaleurs. A noter que pour éviter toute gêne phonique, des pièges à sons ont été installés à proximité des centrales de traitement d'air.

Par ailleurs, compte tenu de la forte fréquentation du point de vente, l'entrée du bâtiment est séparée du magasin par des sas intégrant des rideaux d'air chaud. Les amplitudes thermiques à l'intérieur du bâtiment sont ainsi limitées tout comme la déperdition de chaleur liée aux entrées et sorties des clients.

Favoriser l'éclairage naturel

Lors de l'élaboration du projet les architectes ont mené une large réflexion pour trouver le juste équilibre entre les économies d'énergies apportées par l'éclairage naturel et les déperditions thermiques liées aux surfaces vitrées. Un apport en éclairage naturel en toiture a donc été retenu pour la surface de vente. Il est complété par un éclairage électrique alimenté et commandé par zone avec un ajustement en fonction de l'éclairage naturel et des tranches horaires permettant ainsi de réduire le niveau d'éclairement hors activité commerciale. Cet ajustement est également fonctionnel pour les bureaux en fonction de leur occupation (détection automatique de présence) et de l'éclairage naturel (détection photométrique).

Des procédés constructifs

Concernant les matériaux utilisés pour la construction du bâtiment, la Plateforme a pour les sols fait porter son choix sur du béton quartzé qui présente l'avantage de ne pas nécessiter de maintenance et de résister fortement à l'usure tout en offrant une faible fréquence de lavage. Les cloisons sont quant à elles réalisées avec des plaques de plâtre spécialement conçues pour réduire l'impact des COV d'environ 70%. Les sas d'entrée et de sortie sont constitués de parois antichoc en béton brut préfabriquées en usine et assemblées sur place, un procédé dit « à sec » qui réduit la pollution engendrée par la fabrication de béton sur site.

A noter que le nettoyage et l'entretien des façades sont parfaitement maîtrisés grâce à la pose de bardages métalliques à lamelles inclinées pour éviter le contact de la pluie sur les vitres, de brises soleil inclinés à plus de 5% pour favoriser leur autonettoyage et enfin de vitres auto-lavantes. Par ailleurs, une GTB (Gestion Technique du Bâtiment) a été mise en place pour apporter des indicateurs sur la vie du bâtiment (éclairage, ventilation, climatisation, chauffage...) et ainsi réguler la maintenance du site et assurer un suivi des performances sur du long terme.

Une insertion durable dans le paysage urbain

En réponse à la loi sur l'eau, la Plateforme du Bâtiment a décidé de faire du point de vente d'Aubervilliers un site zéro rejet. Ainsi, 100% des eaux sont épurées grâce à un système de phytorestauration, une technique naturelle dite de « jardin filtrant » qui consiste, via la construction de marécages, à épurer et filtrer l'eau (métaux lourds, azote, hydrocarbures...) par l'action de plantes aquatiques. Les eaux récupérées sont ensuite utilisées pour alimenter les sanitaires et donc économiser l'eau potable tout en protégeant et développant la flore et la faune locale composées d'espèces non invasives et non allergisantes. En parallèle, 5 000 m2 d'espaces verts dont 170 arbres grandes tiges déjà plantés ont été planifiés.

L'insertion du site dans le paysage urbain a également tenu compte de la pollution nocturne avec

la mise en place de projecteurs à puissance et directivité adaptée qui réduisent la luminosité de nuit.

Un projet logistique ambitieux pour 2012

Au-delà de l'aspect environnemental, l'enseigne a souhaité, du fait de l'accès du site à la Seine, développer une importante logistique de transport fluvial. Courant 2012, deux péniches marquées du logo Plateforme du Bâtiment ainsi que des barges assureront le transport entre le site d'Aubervilliers et le port autonome de Paris. Cette démarche s'inscrit en parallèle des engagements de l'enseigne sœur Point.P qui a signé en 2007 la Charte Sable en Seine visant à développer le transport fluvial des matériaux de construction.

Par ailleurs, deux bennes seront creusées dans les quais pour y aménager une déchetterie industrielle dont l'objectif est d'afficher un taux de recyclage d'environ 70%. Conçu en partenariat avec Veolia, ce projet doit permettre l'évacuation des déchets et leur acheminement vers les filières de récupération.

Des performances certifiées et duplicables

Grâce à cette conception unique pour le groupe, la Plateforme du Bâtiment d'Aubervilliers dépasse les exigences fixées par la norme BBC et est aujourd'hui en cours de labellisation HQE en phase finale (elle a déjà reçu la norme en phase conception). Les certifications 14001 et 18001 sont également en cours d'évaluation pour la période 2011/2012. Ce chantier répond également à la démarche de qualité environnementale CARE 4 lancée en 2008 par le groupe Saint-Gobain. Ce programme vise à diviser par quatre la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments tertiaires du groupe d'ici 2040. Une étude sur l'empreinte CO2, estimée sur une période de 40 ans entre l'ancien et le nouveau bâtiment, a donc été réalisée et prévoit une division par 23 des rejets en dioxyde de carbone, soit une consommation passant de 12 402 tonnes de CO2 à 535 tonnes. Au final, le but de ces études est de faire du site d'Aubervilliers un standard pour ouvrir la voie à d'autres réalisations comparables comme à Pantin, ou Livry-Gargan qui a récemment ouvert ses portes.



Des solutions reprises en magasin

L'enseigne a profité de la rénovation de son point de vente d'Aubervilliers pour transposer dans le magasin, sous la forme d'une maquette didactique, toutes les solutions qui ont été utilisées lors des travaux. Cette présentation permet de regrouper en un seul espace des références de produits entrant dans la démarche BBC qui ont fait leur preuve afin de sensibiliser les artisans sur ce mode de construction. Les équipes de vente du magasin ont également été formées sur ces « nouvelles » techniques afin de conseiller au mieux les clients et ainsi uniformiser les différentes techniques à tous les corps de métiers (électriciens, plaquistes, couvreurs...) pour éviter que les efforts réalisés par les uns ne soient pas « oubliés » par les autres, le but étant de mobiliser toute la

ND

